

Carcassonne, le 20 mars 2020

COVID-19 / Opération spéciale Tranquillité Commerces Aude

Afin de ralentir la propagation du COVID-19, de nombreux commerçants et chefs d'entreprise sont dans l'obligation de fermer leur établissement et ce, jusqu'au nouvel ordre.

Dans ce contexte, à compter du 20 mars 2020 et jusqu'à la fin de la mesure de confinement, **la gendarmerie et la police nationales veillent sur les établissements fermés qui sollicitent une surveillance renforcée de leur part.**

► Qui est concerné ?

- Votre commerce est fermé et vous êtes confiné chez vous
- Vous ne résidez pas à proximité de votre commerce
- Votre commerce est isolé
- Vous avez une inquiétude particulière liée à la nature de votre activité

► Que devez-vous faire ?

- Télécharger le formulaire OTC (Opération Tranquillité Commerce) sur le site de la chambre des métiers et de l'artisanat ou sur la page Facebook Gendarmerie ou Police de l'Aude
- Puis par email, envoyer le formulaire dédié à l'adresse : cr.corg.ggd11+commerces@gendarmerie.interieur.gouv.fr
ddsp11-em@interieur.gouv.fr

► Quelques conseils en votre absence :

- N'oubliez pas de fermer correctement les accès à votre magasin (portes, grilles, fenêtres et volets...). Vérifiez le bon état de vos serrures et verrous, prenez si possible conseils auprès de professionnels pour ces fermetures.
- Ne laissez pas trop longtemps le courrier dans la boîte aux lettres du magasin
- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de sommes d'argent ou produits de valeur dans votre commerce.
- Mettre en fonction le dispositif d'alarme si votre établissement en est pourvu

Si vous êtes alertés par un déclenchement d'alarme dans votre commerce, ou si vous êtes prévenus par un résident proche de votre commerce d'une situation anormale (bruit suspect, huisseries ou grilles dégradées, composez le 17), et n'intervenez pas seul.

Chacun d'entre nous peut agir contre la diffusion du COVID-19 : adoptons les gestes barrières et de distanciation sociale !

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades